

BE-A0542_722552_803163_FRE

Inventaire des archives du notaire Malfroid
René Alexandre (1772-1796)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Accroissements / compléments.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Malfroid René Alexandre.....	9
2 - 23 Minutes des actes de vente. 27 juillet 1772-23 juillet 1796.....	9
24 - 44 Minutes des actes de ventes publiques, de constitutions ou cessations de rentes, de donations, etc. 13 janvier 1773-10 novembre 1795.....	10

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Malfroid René Alexandre

Période:
1772-1796

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0542.813

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 44.00
- Etendue inventoriée: 0.16 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve

Producteurs d'archives:
Malfroid, René Alexandre, 1772 - 1796

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics.

Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Malfroid René Alexandre.

HISTORIQUE

René Alexandre Malfroid ¹ fut nommé notaire à Walhain par le Conseil de Brabant le 11 juin 1772 ². Il instrumenta à Walhain du 27 juillet 1772 au 23 juillet 1796. Le 3 prairial an IV (22 mai 1796), un arrêté du Directoire exécutif imposait aux Départements réunis la législation française relative à l'organisation du notariat et décrétait que " *tous les offices, emplois et commissions de notaires, tabellions, hommes de fief ou autres du même genre, sous quelque dénomination qu'ils soient connus, sont déclarés vacans et supprimés*". Les administrations départementales dont celle de la Dyle devaient fixer le nombre et les résidences des nouveaux notaires et nommer des citoyens dignes de remplir ces fonctions ³. René Alexandre Malfroid ne sera pas renouvelé dans ses fonctions lors de cette restructuration ⁴ et la résidence notariale de Walhain sera supprimé. Désormais, seul un notaire officiait dans le canton de Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin. Toutefois, la résidence de Walhain sera réactivée à la demande du préfet le 8 ventôse an IX (27 février 1801) et confiée à Jean-Baptiste Jottrand. Celui-ci, muté le 16 germinal an IX (6 avril 1801) à Genappe, sera remplacé à Walhain dès le 16 messidor an IX (5 juillet 1801), par le notaire Henry Lambert Joseph qui avait déjà instrumenté à Walhain de 1786 à 1796 ⁵.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Le 7 octobre 1531, Charles Quint posait les bases du notariat au sein des Pays-Bas en imposant un examen aux candidats notaires. Dès 1540, il fut ordonné aux notaires, sous peine de privation de leur office, d'enregistrer dans l'ordre

-
- 1 René Alexandre Malfroid est né à Walhain le 2 octobre 1749 et y est décédé le 13 septembre 1808.
 - 2 GALESLOOT L., Inventaire général du Brabant et des protocoles qui y sont réunis, Bruxelles, 1862, p. cxxxiii.
 - 3 Recueil des lois de la République française et des arrêtés et actes des autorités constituées dans les départements réunis, t. VIII, pp. 274-285.
 - 4 Affiche des notaires non compris dans le nouvel établissement du 8 novembre 1796 (18 brumaire an V). Archives de l'État à Bruxelles, Administration centrale du département de la Dyle, n° 3794.
 - 5 Le notaire Henry Lambert Joseph instrumenta à Walhain de 1786 à 1796 et de 1801 à 1810.

chronologique les actes qu'ils délivraient et de les signer. Malgré ces dispositions, les disparitions d'actes notariaux étaient fréquentes. Pour y remédier le Conseil de Brabant institua, le 18 mai 1680, le Notariat général de Brabant. Celui-ci fut chargé de conserver les protocoles des notaires et d'en délivrer d'éventuelles copies. Initialement, l'ensemble des protocoles du duché de Brabant devait être déposé au Notariat général. Toutefois, au cours du XVIIIème siècle différentes villes dont celle de Nivelles obtinrent l'autorisation de conserver les minutes des notaires décédés dans l'étendue de leur ressort respectif. Le Notariat général du Brabant s'installa dans un premier temps au sein des locaux du Conseil de Brabant et les minutes notariales furent conservées avec les archives dudit conseil dans les locaux de la Grande Boucherie à Bruxelles. Après le bombardement de Bruxelles en août 1695 et l'incendie qui ravagea le siège du Conseil de Brabant, les protocoles qui n'avaient pas été détruits furent transférés dans la porte de la première enceinte dite de Treurenberg avant de rejoindre, en 1783, le nouvel hôtel du Conseil de Brabant près du Parc de Bruxelles. À l'origine, il était prévu que les protocoles de tous les notaires du duché y soient déposés, mais en définitive, seules les archives des notaires du quartier de Bruxelles, du Brabant wallon, à l'exception de la ville de Nivelles et de son ressort, et de quelques localités des quartiers de Louvain et d'Anvers y furent conservés.

Le notariat général de Brabant disparut lors de la suppression du Conseil de Brabant en 1795. Les archives du notariat général de Brabant furent alors déplacées au palais de justice de Bruxelles. Sous le régime français, les notaires deviennent des fonctionnaires publics. Les actes notariés devaient obligatoirement être présentés à l'enregistrement. Par arrêté royal du 18 décembre 1858, ils furent versés aux Archives générales du Royaume, en même temps que les archives du Conseil de Brabant, de l'Office fiscal, de la Cour féodale et du Grand Conseil de Malines. En 1862, Louvain, Tirlemont, Léau et Nivelles firent de même.

ACQUISITION

Contrairement aux dispositions légales, les minutes du notaire René Alexandre Malfroid furent conservées par ses successeurs en droit. Elles ne furent versées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve qu'en 2020 par Luc de Burlet, notaire à Nil-Saint-Vincent.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires).

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Ce fonds d'archives ne présente pas de lacunes.

MODE DE CLASSEMENT

Les répertoires sont placés en ouverture d'inventaire, suivent les minutes classées chronologiquement. Le notaire René Alexandre Malfroid avait classé ses minutes en deux séries : les actes de vente d'une part et les autres actes d'autre part (actes de vente publiques, actes relatifs aux rentes, actes relatifs aux échanges). Cette distinction a été maintenue.

Description des séries et des éléments

1	ARCHIVES DU NOTAIRE MALFROID RENÉ ALEXANDRE Répertoire des actes de vente. 27 juillet 1772-23 juillet 1796.	1 chemise
2	<i>2 - 23 MINUTES DES ACTES DE VENDE. 27 JUILLET 1772-23 JUILLET 1796.</i> 27 juillet 1772-5 novembre 1772.	1 chemise
3	13 février 1773- 23 août 1773.	1 chemise
4	1er février 1774-3 mars 1774.	1 chemise
5	21 mars 1775-6 mai 1775.	1 chemise
6	9 mai 1776-14 septembre 1776.	1 chemise
7	7 février 1777-15 mai 1777.	1 chemise
8	7 février 1778-14 décembre 1778.	1 chemise
9	16 avril 1779.	1 chemise
10	4 septembre 1781.	1 chemise
11	23 juillet 1783-1er octobre 1783.	1 chemise
12	25 février 1784.	1 chemise
13	22 janvier 1785-6 mai 1785.	1 chemise
14	10 janvier 1786-20 septembre 1786.	

		1 chemise
15	13 février 1787-29 novembre 1787.	1 chemise
16	19 septembre 1788.	1 chemise
17	1er juillet 1790-26 août 1790.	1 chemise
18	10 novembre 1791-11 novembre 1791.	1 chemise
19	10 janvier 1792-22 mai 1792.	1 chemise
20	26 janvier 1793-3 août 1793.	1 chemise
21	1er avril 1794-30 août 1794.	1 chemise
22	7 mai 1795-18 décembre 1795.	1 chemise
23	26 mars 1796-23 juillet 1796.	1 chemise
24	<i>24 - 44 MINUTES DES ACTES DE VENTES PUBLIQUES, DE CONSTITUTIONS OU CESSATIONS DE RENTES, DE DONATIONS, ETC. 13 JANVIER 1773-10 NOVEMBRE 1795.</i> 13 janvier 1773-4 novembre 1773.	1 chemise
25	20 janvier 1774-3 septembre 1774.	1 chemise
26	1er juin 1775-13 décembre 1775.	1 chemise
27	5 juin 1776-21 septembre 1776.	1 chemise
28	16 juin 1777-13 août 1777.	1 chemise

29	5 janvier 1778-3 décembre 1778.	1 chemise
30	22 février 1779-19 juin 1779.	1 chemise
31	29 mai 1780-13 novembre 1780.	1 chemise
32	12 février 1781-30 juillet 1781.	1 chemise
33	27 août 1782.	1 chemise
34	4 février 1783-25 juillet 1783.	1 chemise
35	20 avril 1784-21 décembre 1784.	1 chemise
36	5 janvier 1785-17 décembre 1785.	1 chemise
37	10 janvier 1786-30 mai 1786.	1 chemise
38	3 février 1787-19 décembre 1787.	1 chemise
39	26 mars 1788-29 novembre 1788.	1 chemise
40	31 août 1790.	1 chemise
41	7 janvier 1791-28 juin 1791.	1 chemise
42	11 avril 1792-26 décembre 1792.	1 chemise
43	28 janvier 1793-14 septembre 1793.	1 chemise
44	21 avril 1795-10 novembre 1795.	1 chemise